



Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. Port : 06.69.22.15.37.

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai, le 03 Octobre 2023,

Lettre ouverte A Monsieur Eric DUPONT-MORETTI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Je vous adresse cette lettre ouverte afin de vous alerter sur le sujet de la « **réforme historique** » en cours qui va l'être peut-être pour certains mais qui va laisser **un goût très amer pour d'autres !!**

Monsieur Le garde des Sceaux, cette lettre ne vise pas à remettre en question la nécessité d'une réforme, mais plutôt à exprimer nos préoccupations quant **à son impact potentiel sur nos officiers historiques tous grades confondus !**

Aujourd'hui, après avoir payé le prix cher **d'une réforme décevante en 2020**, il nous a été présenté un projet qui nous déçoit encore bien davantage. Selon les remontées de terrain, c'est à la fois **un mélange de colère et de sidération et ces mots sont faibles** pour exprimer notre désarroi et désapprobation.

Les officiers se sentent trahis, sacrifiés, rétrogradés, humiliés et ils ne décolèrent pas. Ils estiment que c'est un manque de respect après tant d'investissement dans le corps.

Est-il nécessaire de rappeler l'importance des officiers historiques au sein de notre institution. **Leur expérience, expertise, dévouement, loyauté et engagement étant incontestables !**

Monsieur le garde des Sceaux, je n'ai pas besoin de vous rappeler que **ces femmes et ces hommes ont décroché le grade de commandant ou de CSP en passant avec succès un examen professionnel ou par leur nomination au TA?**

Aussi, comment peuvent-ils accepter cette proposition de changement d'appellation, en passant de commandant ou de CSP à capitaine sans revalorisation d'indice immédiate ?

Comment les officiers historiques capitaines peuvent-ils une nouvelle fois être sacrifiés sans obtenir de gain immédiat ? La PSS en baisse ne faisant qu'accentuer ces disparités !

Comment expliquer qu'on puisse avoir des commandants de catégorie A et d'autres qui resteraient en catégorie B avec un droit d'option ? C'est du jamais vu dans une réforme !

La CFDT Pénitentiaire ne peut accepter ces nouvelles modalités pour le corps de commandement **et s'y oppose complètement.**

La CFDT Pénitentiaire demande que tous les officiers historiques soient intégrés dans des grades supérieurs à leur juste valeur sans période transitoire :

**Les Capitaines historiques reclassés Capitaine Classe Supérieure
Les Commandants / CSP Classe Normale reclassés Commandant Pénitentiaire !**

La CFDT Pénitentiaire est convaincue qu'il est possible de trouver une alternative qui respecte l'ancienneté et l'expérience tout en répondant à des objectifs d'efficacité.

La CFDT Pénitentiaire vous demande de remettre cette réforme sur la table des négociations avec la DGAFP.

La CFDT Pénitentiaire est consciente que les grilles proposées correspondent aux grilles A type. Pour autant, elle ne s'en satisfait pas.

J'espère que notre voix sera entendue.

Je vous remercie de l'attention portée à cette lettre ouverte et vous prie de recevoir, **Monsieur Le Garde Des Sceaux**, l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

Pour Le syndicat Interco CFDT Pénitentiaire
E.FIEVEZ
Secrétaire Général

